

Amélie Caby  
infirmière coordinatrice  
Handiconsult



02 32 88 87 89  
(lundi au vendredi de 9h à 17h)

[handiconsult@chu-rouen.fr](mailto:handiconsult@chu-rouen.fr)

**CHU**  
ROUEN NORMANDIE

**HANDI  
CONSULT**  
CHU DE ROUEN



UN PARCOURS DE SOINS  
TERRITORIAL  
ET COORDONNÉ

Vous êtes professionnels de santé et vous cherchez une offre de soins pour que les personnes en situation de handicap aient un accès facilité aux consultations, **Handiconsult est là pour vous aider.**

Le CHU de Rouen et l'UGECAM se sont associés pour favoriser l'accès aux soins dans la région.

## QU'EST-CE QU'HANDICONSULT ?

Handiconsult, c'est une plateforme ouverte à toute personne ne pouvant accéder facilement aux soins existants du fait de son handicap (personne concernée, famille, établissements de santé spécialisés).

Cette plateforme convient à différents types de handicap.

C'est une orientation vers plusieurs dispositifs d'offre de soins avec des professionnels formés, sensibilisés, du matériel et des techniques adaptés et personnalisés dans diverses spécialités. Par exemple, les consultations de médecine physique et de réadaptation, les consultations trouble de la déglutition, les consultations ophtalmologiques, etc.

En fonction de votre localisation géographique et de la spécialité médicale, les soins pourront être réalisés au CHU de Rouen Normandie ou au centre de réadaptation « Les Herbiers », qui se sont associés pour répondre à vos besoins.

## VOTRE INTERLOCUTRICE

L'infirmière coordinatrice est experte pour vous accompagner. Elle développe la place des aidants et des accompagnants des structures, pour des soins plus sereins. Cette interlocutrice privilégiée coordonne également les demandes des structures spécialisées et des soignants pour la prise en charge des patients identifiés. Pouvant être le responsable de l'établissement, un représentant des usagers ou un médiateur.

### Ses missions :

- Assurer un accueil téléphonique
- Évaluer et prioriser les demandes
- Orienter et organiser le parcours de soins du patient en amont de sa venue (regroupement consultation, évaluation des besoins matériels et humains)
- Travailler en réseau avec les acteurs du handicap
- Sensibiliser les professionnels au handicap et aux bénéficiaires d'une prise en charge conjointe
- Participer à l'information et aux formations institutionnelles délivrées dans le cadre de la prise en charge des patients en situation de handicap

